

# UNIVERSITÉ POPULAIRE D'ATTAC À METZ

Mardi 3 juin 2008

## LA NOTION DE « BIEN COMMUN »

par **Charles ROEDERER**,  
Responsable de la Ligue des Droits de l'Homme

« Bien commun » ou « biens communs » : deux notions parfaitement distinctes et pourtant souvent confondues dans l'esprit des gens ; deux notions profondément imbriquées, et présentes au cœur de tout discours politique – et toute controverse – depuis l'origine de la démocratie dans la Grèce antique.

Le Bien Commun est la justification même de l'organisation de la société, à qui il donne un sens. Sa bonne perception, permettant un choix judicieux des priorités et des moyens, est le signe même d'une bonne gouvernance.

L'existence et la perception des biens communs sont, comme l'œuf et la poule, à la fois une conséquence de l'existence d'une société organisée, et la justification d'une intensification de cette organisation. Les problèmes qu'ils posent, pour qu'ils soient réellement communs c'est à dire avant tout disponibles pour chacun dans les mêmes conditions, vont en croissant, de l'organisation villageoise par le consensus, à l'organisation nationale par la loi et aujourd'hui par une organisation internationale dont les moyens restent encore à définir : en effet, les problèmes posés dans le futur – tel le défi climatique, qui concerne ces biens communs que sont l'air et l'eau - impliquent l'ensemble de l'humanité, et sont tels que les mesures à prendre seront sans effet si certains acteurs s'en jugent dispensés.

Un débat comme celui d'aujourd'hui ne peut que poser le problème, et donner des bases de réflexion. Il peut aussi permettre de définir quelques exigences auprès des responsables politiques, qu'ils soient nationaux ou mondiaux.

o O o

*Programme annuel au verso →*